Conseil national de la Démocratie / Quatrième session ordinaire

Ouverture des travaux aujourd'hui

J.K.M

Libreville/Gabon

Membre de droit de cette entité, le Premier ministre devrait prendre part à cette cérémonie.

AUJOURD'HUI s'ouvrent, à l'hôtel Radisson Blu, les travaux de la quatrième session ordinaire du Conseil national de la Démocratie (CND). Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, devrait prendre part à la cérémonie officielle d'ouverture. Plusieurs mois après la tenue du Dialogue politique, ces assisses revêtent un caractère assez particulier. D'autant que, l'on s'en souvient, au sortir du conclave qui s'était tenu, à Angondjé, dans la banlieue nord de Libreville, du 12 avril au 26 mai dernier, les participants avaient, entre autres, formulé la nécessité de rendre obligatoire l'examen des avis du CND par les destinataires, fixer



Les membres du bureau du CND...

la contribution au renforcement des capacités des partis politiques, etc. Autant de propositions qui, avaient-ils avancé, devraient concourir au renforcement des missions du CND pour en faire un cadre permanent du dialogue et de la concertation

politique. N'empêche que, depuis quelque temps, d'aucuns s'interrogent sur l'utilité de cette instance créée à l'issue des Accords de Paris de 1994, au lendemain de la contestation des résultats de l'élection présidentielle de décembre 1993. Et pour cause, à les entendre, à ce jour, le CND n'aurait véritablement pas rempli certaines de ses missions. Notamment le règlement des conflits au sein des partis politiques.

Pour preuve, avancent-ils, le litige ayant opposé l'ancien vice-président de la République, Didjob Divungi Di Dinge, à l'ancien membre du gouvernement, Florentin Moussavou, au sujet de la paternité de l'Alliance démocratique et républicaine (Adere) a été tranché par les tribunaux. De même, poursuivent-ils, le CND

s'est montré incapable de mettre un terme au bicéphalisme prévalant de manière récurrente à l'Union pour le développement et la liberté (UDL) et à l'Union pour le progrès national (UPN).

..et le Premier ministre, à l'ouverture de la 3e session ordinaire.

Dans le même ordre d'idées, déplorent-ils, le Code de bonne conduite élaboré et conçu par le CND n'est guère respecté par les acteurs politiques. Tout comme, selon eux, les pouvoirs publics n'ont pas pris en compte certaines recommandations arrêtées à l'issue de la troisième session ordinaire du CND. Notamment l'usage de la biométrie dans le processus électoral, la promotion des mécanismes de prévention, de résolution des conflits en vue de la consolidation de la paix et la gouvernance au Gabon, la création d'un cadre de concertation électronique pour permettre l'éveil des consciences dans le corps social, l'institutionnalisation d'une semaine de la démocratie, l'organisation de sessions de formation à l'endroit des agents du CND, etc.

Pour rappel, outre les partis politiques légalement reconnus à raison de deux représentants par parti, le CND est composé d'anciens Premiers ministres, présidents du Sénat, Assemblée nationale.etc.

Rapport du secrétaire général de l'Onu sur la situation en Afrique centrale

la durée du mandat des

membres à quatre ans,

élargir les missions du

CND en lui conférant cer-

taines attributions. No-

tamment la promotion

d'un consensus autour des

questions d'intérêt natio-

nal, des principes démo-

cratiques et républicains,

la contribution au renfor-

cement de l'unité natio-

nale par l'enracinement de

la culture, du pluralisme et

de la tolérance politique;

la promotion des relations

entre les partis politiques,

Le Gabon félicité pour les différents dialogues engagés

SM

Libreville/Gabon

C'est ce qui ressort du rapport dressé récemment par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres,. Il s'agit entre autres du dialogue politique intensifié tenu en septembre et octobre dernier, entre le Gabon et l'Union européenne (UE).

DANS son rapport présenté le 13 décembre dernier, au Conseil de sécurité par son représentant spécial, chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres s'est félicité de la décision du gouvernement gabonais d'approfondir le dialogue politique avec l'Union européenne, suite à la crise post électorale.

Ledit rapport rend compte des principaux faits survenus sur les plans politique et sécuritaire dans la sousrégion de l'Afrique centrale, ainsi que des progrès accomplis par l'UNOCA dans l'exécution de son mandat et de l'action menée pour appliquer la stratégie régionale visant à contrer l'Armée de la Résistance du seigneur (LRA). Il fait également le point de la situation dans le bassin du Lac Tchad et des activi-



Le chef de l'Unoca, François Lounceny Fall.

tés menées par la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, en application des résolutions du Conseil de sécurité.

Le rapport de l'ONU note que la situation en Afrique centrale a été marquée par la persistance des tensions politiques et sociales sur fond de ralentissement économique et de contestations électorales. Pour ce qui est du cas du Gabon, le document relève que le climat politique et social a été dominé par le fait que «Jean-Ping, candidat de l'opposition, a continué de contester la réélection du président Ali Bongo Ondimba en 2016, et par les difficultés économiques qui ont été à l'origine de grèves multiples». De ce fait, peuton y lire, «M. Ping a appelé ses partisans à organiser des manifestations jusqu'à ce qu'il accède au pouvoir». De même, le rapport relève le refus du premier minis-Emmanuel Issoze Ngondet, quant aux appels en faveur d'une enquête internationale sur les violences post électorales de 2016.Celui-ci annonçant en lieu et place, la création d'une commission nationale devant se charger de cette question.

Notons que le report par la Cour constitutionnelle, des prochaines élections législatives en avril 2018 et la révision de la Constitution y sont également évoqués. Sans oublier les nominations de Pierre-Claver Maganga Moussavou et René Ndemezo'Obiang, respectivement au poste de Viceprésident de la République et président du Conseil économique et social (CES).

